



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement  
des écoles Hudon-Ferland / Sainte-Hélène / Saint-Louis de Saint-Joseph  
tenue le 6 février 2017 à 19 h, à l'école de Saint-Louis de Saint-Joseph**

**TROISIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Sont présentes : Mmes Chantal Bisson, Nancy Boudreault, Marie-Ève Gagnon, Amélie Charest, Caroline Gagnon, Stéphanie Léveillé, Julie Pelletier, Caroline Landry, Nathalie Bernier, Pascale Contreras-Paradis et Chantal Dubé

Sont absentes : Mmes Louise Pelletier, Marie-Pier Breault, Sophie Mignault et Élisabeth Lavoie

Est absent : M. Dave Vaillancourt

Est invitée : Mme Nancy St-Pierre, commissaire

**1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (61 LIP)**

Mme Chantal Dubé souhaite la bienvenue à tous et vérifie le quorum.

**2. Adoption de l'ordre du jour (par courriel)**

Il est proposé par Mme Nathalie Bernier et résolu d'adopter l'ordre du jour après avoir apporté des correctifs dans la numérotation des éléments au point 4 (Points de la direction d'établissement). Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (5 décembre 2016) (par courriel)**

**3.1 Suivi au procès-verbal**

Correctif apporté au niveau de l'activité futsal.

Il est proposé par Mme Amélie Charest et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2016 tel que reçu par courriel et lu par les membres. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**4. Points de la direction d'établissement :**

**4.1 Activités - sorties 2016-2017 / APPROBATION-INFORMATION**

Mme Chantal Dubé énumère la liste des activités à venir.

9 et 14 février	La faune et vous – Évelyne Gaudet	Coût : 0 \$	École St-Louis et Ste-Hélène 5 <sup>e</sup> année
24 janvier	Musique africaine – Musée du Bas-St-Laurent	≈ 415,48 \$ 12,50 \$ X 11 élèves = 164,95 \$ (transport) + suppléance	École St-Louis 5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> années
En cours	Savais-tu? Production d'un livre, formation sur la création d'une BD	250 \$ (impressions) + 125 \$ (artiste pour cours de dessin)	École Ste-Hélène 4 <sup>e</sup> année

6 avril	Faire le pont avec l'histoire – Musée du Bas-St-Laurent	≈ 236 \$ 6 \$ /élève + 170 \$ (transport)	École St-Louis <i>Budget vitalité des petites communautés</i>
10 février	Journée - neige Notre-Dame-du-Portage	≈ 386 \$ 4 \$ / élèves+ transport	École Hudon-Ferland 1 <sup>re</sup> / 1 <sup>re</sup> -2 <sup>e</sup> / 2 <sup>e</sup> années
17 février	Journée - neige Notre-Dame-du-Portage	≈ 354 \$ 4 \$ / élève + transport	École Hudon-Ferland 5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> années
22 février	Journée - neige Club Les Loups –Ste-Hélène	≈ 341 \$ 4 \$ / élève + transport + salle	École Hudon-Ferland 29 élèves du préscolaire
	½ journée de congé reportée au 24 février (a.m.)		
28 février	Journée – neige		École St-Louis

**Il est proposé par Caroline Landry et résolu d'approuver les activités et sorties présentées.  
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **4.2 Dénonciation du protocole d'entente concernant le loisir culturel (musique) à St-Alexandre (par courriel) / APPROBATION**

Présentation du projet de résolution.

**CONSIDÉRANT QU'**un protocole d'entente concernant le loisir culturel « musique » à Saint-Alexandre est intervenu en juin 1992 entre la Commission scolaire Jean-Chapais et la Corporation municipale de Saint-Alexandre;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'établissement de l'école Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis est effectif depuis la fusion des C. S. en 1998;

**CONSIDÉRANT** les besoins actuels au niveau des services éducatifs de l'école;

**CONSIDÉRANT** l'autofinancement de l'harmonie enrichie;

**CONSIDÉRANT** l'augmentation de la clientèle scolaire incluant le service de garde et de l'utilisation des locaux;

**CONSIDÉRANT** l'entretien ménager des locaux à une compagnie en sous-traitance et des coûts reliés;

**CONSIDÉRANT** les normes actuelles au niveau de la sécurité d'accès aux bâtiments scolaires;

**CONSIDÉRANT QUE** la direction et le Conseil d'établissement désirent mettre fin audit protocole d'entente au 30 juin 2017 en respect des dispositions qui y sont prévues;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Amélie Charest

**QUE** le conseil d'établissement de l'école Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis dénonce le protocole d'entente concernant le loisir culturel « musique » à Saint-Alexandre intervenu en juin 1992 et signifie son intention à la commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup d'y mettre fin au 30 juin 2017.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **4.3 Actes d'établissement 2017-2018 (par courriel) / CONSULTATION?**

Présentation des documents par Mme Chantal Dubé. L'organisme est favorable à la proposition. **Il est proposé par Mme Caroline Gagnon et résolu d'approuver les documents tels que présentés. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **4.4 Dissolution de la micro-entreprise / INFORMATION**

Mme Chantal Dubé nous informe de la fin des activités de la micro-entreprise. La dénonciation de la dissolution sera publiée. Un solde restant d'environ 800 \$ sera redistribué de façon équitable dans les 3 écoles dans les fonds des activités autofinancées.

#### **4.5 Critères d'inscription 2017-2018 / INFORMATION**

Mme Chantal Dubé souligne l'absence de modification majeure. Elle souligne le resserrement des critères concernant les demandes de changement d'école. De plus, pas de changement de milieu pour les 4 ans.

#### **4.6 Don de 500 \$ C. S. à la bibliothèque de Ste-Hélène / INFORMATION**

Mme Chantal Dubé nous informe de la contribution pour souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque de Ste-Hélène. Cette contribution servira à faire venir une auteure célèbre.

#### **4.7 Éducoeur (Mme Pascale C.-Paradis) / INFORMATION**

Mme Pascale Contreras-Paradis nous informe que les deux DVD et le jeu de cartes sont maintenant disponibles à la bibliothèque de St-Alexandre. Un rappel aux parents a été fait dans l'Info-Parents du mois de janvier.

#### **4.8 Suivi à la résolution des budgets approuvée le 17 octobre (par courriel) / INFORMATION**

Mme Chantal Dubé nous informe d'une modification dans le budget. Le budget total des mesures est de 154 403 \$ au lieu de 155 519 \$. La différence, soit un montant de 1 116 \$, avait été attribué dans la « Réussite éducative » pour la lecture à l'école. Par inadvertance, ce montant avait donc été calculé à deux reprises.

Mme Chantal Dubé fait la lecture de la résolution du CÉ, à l'égard de la mesure « Initiative aux établissements » de 9 204 \$ qui a été allouée. **Mme Chantal Bisson propose l'adoption de cette résolution. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **4.9 Info-tempête / INFORMATION**

Mme Chantal Dubé s'adresse aux parents présents et sonde leur opinion à l'égard du mode de gestion des journées tempêtes. Les parents se montrent généralement satisfaits de la gestion actuelle. Mme Amélie Charest propose d'informer tous les parents des critères sur lesquels est basée la prise de décision.

### **5. Rapports :**

#### **5.1 Représentante (lien avec présidente du comité de parents)**

Mme Marie-Ève Gagnon a fait la lecture des procès-verbaux du comité de parents. Elle a fait le constat que très peu d'informations sont transmises car les documents sont très succincts.

## **5.2 Représentantes des enseignants des 3 écoles**

### École Hudon-Ferland :

Mme Caroline Gagnon nous informe du déroulement de son projet collection et exposition ouverte aux familles de St-Alexandre et aux élèves (2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>) de l'école de Ste-Hélène. Sa classe poursuit la correspondance avec une classe de la France.

Mme Nathalie Bernier parle de la clinique Football qui a eu lieu le 30 janvier pour les élèves de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> années avec la collaboration des intervenants de l'École secondaire de RDL.

### École de Ste-Hélène :

Mme Stéphanie Léveillé parle du projet de couture avec Mme Odette, une retraitée. Elle parle également d'une activité avec l'artiste Marie-Chloé Duval. Elle parle ensuite de la mise sur pied d'un comité afin de vitaliser les actions dans le cadre de la certification « Établissement vert Brundtland ».

### École St-Louis-de-St-Joseph :

Considérant l'absence de M. Dave Vaillancourt, représentant de l'école St-Louis, aucun élément n'est discuté.

## **5.3 Représentante du service de garde**

Étant donné l'absence de Mme Sophie Mignault, Mme Chantal Dubé nous informe de la fermeture du service de garde durant la semaine de relâche. Elle souligne par contre, la collaboration avec la municipalité de St-Alexandre afin d'offrir aux parents, une programmation dédiée aux enfants durant cette semaine.

## **5.4 Responsable de la trésorerie**

Mme Caroline Landry relève que le solde précédent était de 768,35 \$. Des dépenses encourues pour le remboursement des frais de transport et de déplacement s'élèvent à 110,87 \$, pour un nouveau solde de 657,48 \$.

## **5.5 Représentante de l'OPP (St-Joseph)**

Mme Nancy Boudreault parle de l'activité de Noël ayant eu lieu le 23 décembre qui consistait à un déjeuner à l'école avec les enfants. Elle parle très brièvement de l'activité Cupcake Red Velvet qui sera organisée dans le cadre de la fête de la St-Valentin. La prochaine rencontre de l'OPP aura lieu en mars.

## **5.6 Représentante de l'OPP (Ste-Hélène)**

Mme Julie Pelletier raconte l'activité de Noël tenue le 22 décembre ayant pour titre « Une minute pour gagner », une collation et la lecture d'un conte, ainsi que le concert de Noël à l'extérieur de l'église qui fut un grand succès. La prochaine rencontre de l'OPP aura lieu ce jeudi et la semaine de la santé sera soulignée ainsi que la semaine des enseignants.

## **6. Correspondance**

- 6.1.** Lettre de Mme Anita Castonguay, mairesse de St-Alexandre, qui adresse aux membres du conseil d'établissement ses vœux pour l'année 2017.
- 6.2.** Activité Footgolf à Cacouna s'adressant aux élèves du 2<sup>e</sup> cycle du primaire et du secondaire, disponible à partir du 15 mai. L'info sera transmise aux éducateurs physiques.

**7. Autres sujets :**

**7.1 Info-parents**

Mme Marie-Ève Gagnon propose une réflexion sur les différents moyens de joindre les parents, dont une page Facebook. Mme Chantal Bisson propose également la collaboration avec les journaux locaux. La direction mentionne qu'il faut être vigilant sur la gestion de ces moyens d'information.

**7.2 Informations de Mme Nancy St-Pierre, commissaire**

Mme Nancy St-Pierre mentionne que trois commissaires-parents ont obtenu le droit de vote. Elle parle ensuite de l'ouverture semi-officielle de la bibliothèque de St-Joseph.

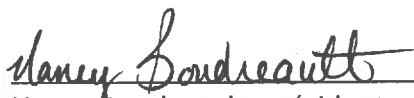
**8. Questions du public**

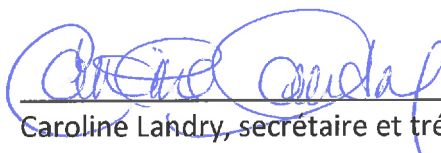
Aucune question.

**9. Levée de l'assemblée**

La prochaine rencontre est prévue le 3 avril 2017.

**Il est proposé par Mme Marie-Ève Gagnon et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 20 h 55.**

  
\_\_\_\_\_  
Nancy Boudreault, présidente

  
\_\_\_\_\_  
Caroline Lahdry, secrétaire et trésorière

  
\_\_\_\_\_  
Chantal Dubé, directrice